

N°2023/50

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28/12/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 22

Date de la Convocation : 22/12/2023

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°4

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

PRESENTS :

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Christian GAQUIERE – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Valérie BOITEZ – Viviane GILBERT

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Sergine BERNARD – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE – Aline GUILLUY

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Régis BRUNELLE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas CAPY

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal (investissement et fonctionnement).

La décision modificative N° 4 qu'il propose d'adopter se décompose ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			0,00	
Compte	Intitulé du compte	Crédit budgétisé	Montant transfert	Crédit proposé
66111	Intérêts	90 000,00	700,00	90 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	62 000,00	-700,00	61 300,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1612-11,
Vu le Budget Primitif 2023 adopté par délibération du Conseil Municipal du 19/04/2023.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité (0 contre, à abstention, 22 pour) :

- **APPROUVE** la décision modificative N°4 proposée du budget principal de l'exercice 2023.

Et ont signé sur le registre les membres présents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 29/12/2023**

Le Maire,



Henri DEJONGHE